Zeitschrift: Schweizerisches Handelsamtsblatt = Feuille officielle suisse du commerce = Foglio ufficiale svizzero di commercio

Herausgeber: Staatssekretariat für Wirtschaft

Band: 24 (1906)

Heft: 165

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

№ 165 · XXIV. Jahrgang. Bern, Mittwoch, 18. April. 1906 Berne, Mercredi, 18 Avril. XXIVme année. № 165

Drittes Blatt. Troisième feuille.

Abonnemente:
Schweiz: Jährlich Fr. 6.
2tes Semester . » 3.
Ausland: Zuschlag des Porto.
Es kann nur bei der Post abonniert werden.
Preis einzelner Nummern 10 Cts.

Schweizerisches Handelsamtsblatt

Abonnements:
Suisse: un an . . fr. 6.
2e semestre . . » 3.
Etranger: Plus frais de port.
On s'abonne exclusivement aux offices postaux.
Prix du numéro 10 cts.

Feuille officielle suisse du commerce — Foglio ufficiale svizzero di commercio

Erscheint 1—2 mal täglich, ausgenommen Sonn- und Feiertage. | Redaktion und Administration im Eidgenössischen Handelsdepartement. | Rédaction et Administration au Département fédéral du commerce. | Paraît 1 à 2 fois par jour, les dimanches et jours de fête exceptés.

Annoncen-Pacht: Rudolf Mosse, Zürich, Bern etc.
Insertionspreis: 25 Cts. die viergespaltene Borgiszeile (für das Ausland 35 Cts.).

Régie des annonces: Rodolphe Mosse, Zurich, Berne, etc.
Prix d'insertion: 25 cts. la ligne d'un quart de page (pour l'étranger 35 cts.).

Inhalt — Sommaire

Handelsregister. — Registre du commerce. — Banque cantonale vaudoise à Lausanne.

Amtlicher Teil — Partie officielle

Handelsregister. — Registre du commerce. — Registro di commercio.

I. Hauptregister. — I. Registre principal. — I. Registro principale.

Zürich — Zurich — Zurigo

1906. 14. April. In die Kommanditgesellschaft unter der Firma **Henry Baer & Co** in Zürich III (S. H. A. B. Nr. 333 vom 27. August 1904, pag. 1330) ist als weiterer unbeschränkt haftender Gesellschafter eingetreten: Eduard Martin-Picot, von Genf, in Zürich IV. Der Kommanditär Konrad von Meyenburg in Zürich IV erhöht seine Kommanditeinlage von Fr. 50,000 auf einhunderttausend Franken. Natur des Geschäftes: Fabrikation und Vertrieb technischer Apparate und Artikel. Der unbeschränkt haftende Gesellschafter Henry Baer wohnt nun in Zürich III. Die Prokura des Kommanditärs von Meyenburg besteht weiter.

14. April. Die Firma **Emil Püschel, Schweizer-Musikhaus** in Zürich III (S. H. A. B. Nr. 18 vom 15. Januar 1906, pag. 69) (Hauptsitz in Basel) hat ihr Geschäftslokal in Zürich III, Stauffacherquai 1, und vom 1. Juli 1906 hinweg in Zürich I, Stampfenbachstrasse 9. Die Firma hat eine weitere Zweigniederlassung errichtet in Winterthur, Obergasse 19.

14. April. **Schweizerische Volksbank, Kreisbank Zürich** in Zürich I (S. H. A. B. Nr. 32 vom 27. Januar 1904, pag. 126). An Stelle des verstorbenen Joh. Jakob Rudolf wurde als Direktor der Kreisbank Zürich gewählt: Numa Künzli, und als Subdirektor: Wilhelm Ruppert, beide bisherige Prokuristen. Der erstere führt Kollektiv-Unterschrift, der letztere zeichnet kollektiv per Prokura, beide je in Gemeinschaft mit einem der übrigen zeichnungsberechtigten Beamten.

14. April. **Schweizerische Volksbank, Comptoir Zürich III** in Zürich III (S. H. A. B. Nr. 32 vom 27. Januar 1904, pag. 126). An Stelle des verstorbenen Joh. Jakob Rudolf wurde als Direktor der «Kreisbank Zürich» und des «Comptoir Zürich III» gewählt: Numa Künzli, und als Subdirektor: Wilhelm Ruppert, beide bisherige Prokuristen. Der erstere führt Kollektivunterschrift, der letztere zeichnet kollektiv per Prokura, beide je in Gemeinschaft mit einem der übrigen zeichnungsberechtigten Beamten.

Schaffhausen — Schaffhouse — Sciaffusa

1906. 14. April. Unter dem Namen **Verein für die Kleinkinderschule auf der Breite** besteht, mit dem Sitz in Schaffhausen, ein Verein von Damen, welcher zum Zwecke hat, die Kleinkinderschule auf der Breite, welche eine freiwillige Stiftung bildet, zu leiten und zu verwalten. Die Statuten des Vereins sind am 12. April 1906 festgestellt worden. Der Verein besteht aus 7 bis 9 Mitgliedern und ergänzt sich selbst. Die Einladungen und Bekanntmachungen des Vereins erfolgen durch mündliche oder schriftliche Mitteilungen. Für die vom Verein eingegangenen Verpflichtungen haftet nur das Vermögen der von ihm geleiteten und verwalteten Kleinkinderschule; die persönliche Haftbarkeit der Vereinsmitglieder ist ausgeschlossen. Das Komitee des Vereins besteht aus einer Präsidentin, einer Vizepräsidentin, zugleich Kassierin, und einer Sekretärin. Die Präsidentin vertritt die Schule nach aussen und führt für dieselbe die allein rechtsverbindliche Unterschrift. Präsidentin des Komitees ist Frl. Elisabeth Neher, zum Neugut, Steig, von und in Schaffhausen.

St. Gallen — St-Gall — San Gallo

1906. 14. April. Unter dem Namen **Verein städtischer Beamter, Angestellter & Arbeiter** besteht, mit Sitz in St. Gallen, ein Personenverband nach Titel 28 des schweiz. Obligationenrechtes. Derselbe bezweckt die Förderung der gemeinsamen Interessen der Vereinsmitglieder. Die Statuten des Vereins sind am 15. März 1906 festgestellt worden. Als Mitglied wird jeder Beamte, Angestellte und Arbeiter der Verwaltung der politischen Gemeinde St. Gallen aufgenommen, welcher dem Vorstand schriftlich den Beitritt zum Verein erklärt und den statutengemäss festgesetzten Jahresbeitrag entrichtet. Unter den gleichen Bedingungen können auch Beamte und Angestellte der Bezirksverwaltung, des Bezirksgerichtes und der Ortsbürgervorwaltung dem Verein beitreten. Die Aufnahme geschieht durch den Vorstand. Sollten besondere Gründe den Vorstand veranlassen, die Aufnahme eines Angemeldeten abzulehnen, so entscheidet endgültig die nächste Hauptversammlung. Die Mitgliedschaft erlischt durch Hinschied des Mitgliedes, durch den Austritt aus der öffentlichen Verwaltung, durch Erklärung des Austrittes und durch Ausschluss aus dem Verein gemäss Vereinsbeschluss. Der Jahresbeitrag beträgt in der Regel Fr. 1 pro Mitglied. Die Hauptversammlung kann diesen Ansatz bis auf das Doppelte erhöhen. Die Bekanntmachungen erfolgen entweder durch Inserate in den amtlichen Publikationsorganen der politischen Gemeinde St. Gallen oder vermittelst Zirkulars an jedes einzelne Mitglied. Für die Verbindlichkeiten des Vereins haftet lediglich das Vermögen desselben. Jede persönliche Haftbarkeit der Vereinsmitglieder ist ausgeschlossen. Die Organe des Vereins sind: die Generalversammlung, der Vorstand, bestehend aus Präsident, Vizepräsident, Aktuar und Kassier und ferner aus 11 Beisitzern und die 3 Rechnungsrevisoren. Der Präsident und der Aktuar führen kollektiv die rechtsverbindliche Unterschrift für den Verein. Präsident ist Gemeinderatsschreiber Dr. Fritz Vollland, von Krinau und St. Gallen; Aktuar ist Hermann Wirz, Notar-Stellvertreter, von Affeltrangen (Thurgau), beide wohnhaft in St. Gallen.

14. April. Otto Hungerbühler, von Romansborn, in Rorschach, und Adolf Kuratle, von Ebnat, in St. Gallen, haben unter der Firma **Hungerbühler & Kuratle** in St. Gallen eine Kollektivgesellschaft eingegangen, welche am 1. April 1906 ihren Anfang nahm. Fettwaren, Eier und Kaffeeimport. Moosbrückstrasse 2 a, z. Rosenau.

Waadt — Vaud — Vaud

Bureau d'Aigle.

1906. 14 avril. Le chef de la maison **G. Decaux**, à Leysin, est Gustave Alexandre, fils de Frédéric Decaux, du Hâvre, domicilié à Leysin. Genre de commerce: Fournitures générales et appareils photographiques. Bureau: à Leysin, bâtiment de la gare.

Bureau de Cully.

14 avril. Le chef de la maison **Emile Forney**, à Chexbres, est Emile, fils d'Henri Forney, de Puidoux, domicilié à Chexbres. Genre de commerce: Détenteur du Café de la Poste, à Chexbres.

Bureau de Grandson.

14 avril. Théophile Matter, de Muhen (Argovie), domicilié à Fiez, et Louis Gueissaz, de Sainte-Croix, domicilié à La Sarraz, ont constitué à Grandson sous la raison sociale **Matter et Gueissaz**, une société en nom collectif qui a commencé le 1er avril 1906. Genre de commerce: Vente en gros et en détail de cartons en tous genres, de papier d'emballage et de tous autres articles se rapportant à ce genre de commerce.

Bureau de Payerne.

14 avril. Dans son assemblée générale du 14 janvier 1906 la **Laiterie de Granges-sous-Trey**, à Granges-sous-Trey (F. o. s. du c. des 31 décembre 1890, page 915, 3 avril 1896, nº 217, page 896, et 7 mars 1902, nº 89, page 354), a renouvelé sa commission administrative qui est actuellement composée comme suit: président: Oscar Chatelanat, à Granges-sous-Trey; secrétaire: Constant Rey, en Boulex r. Payerne, et caissier: Abraham Jaggi, à Granges-sous-Trey.

Wallis — Valais — Vallese

Bureau Brig

1906. 14 avril. Il est constitué sous la dénomination de **Fabrique de Gypse à Finges, Loëche**, une société anonyme dont le siège est à Finges-Loëche. Le but de la société est l'exploitation de la carrière de gypse, la fabrication de gypse et de ses produits faits avec du gypse et de divers matériaux de construction ainsi que leur vente. La société entre en exercice le 1er juillet 1905. La durée est fixée à 25 ans. Les statuts portent la date du 2 avril 1906. Le capital social fixé à cent dix mille francs, est divisé en 220 actions nominatives de fr. 500 chacune. Ces actions nominatives sont détachées d'un registre à souche et numérotées en une seule série de un à 220; elles ne sont transmissibles que moyennant l'autorisation du conseil d'administration. Les organes et pouvoirs de la société sont: 1º l'assemblée générale des actionnaires; 2º le conseil d'administration; 3º le contrôle. La société est engagé vis-à-vis des tiers par la signature collective de deux administrateurs. Le conseil d'administration pourra néanmoins déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à l'un ou à l'autre de ses membres. Le conseil d'administration est composé pour la première période de six ans de: O. de Werra, industriel, à Loëche; François Brazzola, ingénieur, à Lausanne, et A. Borner, ingénieur, à Zurich. O. de Werra est désigné comme président du conseil d'administration. Le secrétaire du dit conseil est Fr. Brazzola. Les notifications et convocations seront faites aux actionnaires par lettre chargée. Les publications se feront par le Bulletin officiel du canton du Valais et par la Feuillo fédérale de commerce.

Bureau de St-Maurice.

13 avril. La société **Consortage d'irrigation du Plan de Vollèges**, à Vollèges (F. o. s. du c. du 27 avril 1898, nº 132, page 544, et du 13 mai 1902, nº 186, page 742), a, en date du 4 septembre 1904, fait la modification suivante: En lieu et place des trois administrateurs qui avaient collectivement la signature sociale, celle-ci a été donnée à Maurice Carron, notaire à Bagnes, qui seul a le droit de signer au nom de la société.

16 avril. La Société d'Electricité de **Troistorrents**, à Troistorrents (F. o. s. du c. du 28 février 1903, nº 79, page 314), a décidé l'augmentation de son capital par la création de 16 nouvelles actions de cinq cents francs chacune, au porteur, soit augmentation de huit mille francs (fr. 8000). Le capital social est donc de trente trois mille francs (fr. 33,000). Ces nouvelles actions sont toutes souscrites et le cinquième a été versé.

Neuenburg — Neuchâtel — Neuchâtel

Bureau de Môtiers (district du Val-de-Travers).

1906. 14 avril. La procuration conférée par la maison **Dornier-Tuller et Cie**, à Fleurier, à Paul-Virgile Jeanbourquin (F. o. s. du c. du 16 avril 1903, page 618), est éteinte. La maison donne procuration à Louis-Hermann Barbezat, des Bayards, domicilié à Fleurier.

B. 26.

Compte de profits et pertes
de la Banque cantonale vaudoise à Lausanne et ses agences
pour l'exercice 1905.

(Sauf ratification statutaire.)

Doit. Charges.

				I. Frais d'administration.
		5,577	95	Indemnités aux membres du conseil général, au secrétaire et à l'huissier.
		6,076	20	Indemnités aux membres du comité de surveillance.
		31,700	—	Indemnités aux membres du conseil d'administration et aux suppléants.
		209,508	80	Appointements des employés et surnuméraires.
		141,519	82	Commissions aux agents.
		20,000	—	Location.
		8,148	10	Chauffage, éclairage, service et surveillance.
		27,856	45	Fournitures de bureau (impressions, insertions, abonnements, formulaires, etc.).
		35,587	98	Ports, dépêches, frais judiciaires, etc.
		2,250	—	Frais de confection de billets de banque.
		9,486	55	Versement à la caisse de retraite du personnel de la banque.
500,093	40	2,382	05	Frais pour faire venir des espèces de l'étranger.
				II. Impôts.
		11,821	15	Impôt fédéral sur billets de banque. (Sur la circulat. effective.)
		72,000	—	Impôt cantonal sur billets de banque. (Sur le chiffre nominal.)
		16,741	96	Autres impôts cantonaux.
113,283	87	12,720	76	Impôts communaux.
				III. Intérêts débiteurs.
				a. Sur engagements en comptes courants.
		11,877	69	A comptes de banques d'émission et correspondants.
		440,099	21	A comptes courants créanciers.
		13,278	48	A consignations juridiques.
				b. Sur engagements d'autre nature.
		2,575	80	Escompte bonifié sur effets réescomptés.
				Sur engagements à terme (bons de dépôts à terme):
				1,485,278. 30 Intérêts et coupons payés.
				75,635. — Intérêts et coupons échus non encaissés.
				778,022. 40 Prorata d'intérêts au 31 décembre 1905.
				2,338,935. 70
1,919,848	73	1,452,017	55	886,918. 15 A déduire: Prorata d'intérêts, intérêts et coupons non encaissés de l'exercice précédent.
				IV. Pertes et amortissements.
		251	35	Sur effets à l'encaissement.
		25,259	93	„ effets escomptés sur la Suisse.
		961	70	„ papier commercial.
		1,167	08	„ effets sur l'étranger.
		8,178	97	„ avances sur nantissement.
		20,594	17	„ créances sans engagement par lettre de change (cédules).
		4,770	—	„ comptes-courants débiteurs.
		5,169	55	„ créances hypothécaires.
		7,685	18	„ ventes d'immeubles en liquidation.
		74,037	33	*Sur addition des pertes.*
		574,531	25	Diminution de cours sur les fonds publics propres.
		7,630	87	Entretien sur immeubles en liquidation.
		20,000	—	Amortissement sur immeubles en liquidation.
680,628	09	4,428	64	Amortissement du compte Hôtel de la Banque.
				VI. Bénéfice net.
858,000	—			Bénéfice net de l'exercice 1905.
4,071,854	09			

Avoir. Produits.

				I. Produit du compte d'effets de change.
				Effets escomptés sur la Suisse:
				Intérêts perçus 599,571. 42
				Réescompte de l'exercice précédent à 4½ % 85,434. 35
				685,005. 77
				A déduire: Réescompte au 31 décembre 1905 à 4½ % 86,077. 50
598,928	27			
				Papier commercial:
				Intérêts perçus et bénéfice sur les cours 378,796. 80
				Réescompte de l'exercice précédent à 4 % 39,241. 70
				418,038. 50
				A déduire: Réescompte au 31 décembre 1905 à 4 % et 4½ % 47,788. 10
370,250	40			
				Avances sur nantissement:
				Intérêts perçus et commissions 200,952. 55
				Réescompte de l'exercice précédent à 4 % 46,283. 90
				247,236. 45
				A déduire: Réescompte au 31 décembre 1905 à 4 % 29,593. 50
217,642	95			
				Effets à l'encaissement:
				Produit d'encaissements, etc. . . . .
20.400	99	1,207,222	61	
				II. Intérêts créanciers et commissions.
				a. Sur créances en comptes courants.
28,592	27			Des banques d'émission et correspondants . . . . .
917,482	63			Des comptes courants débiteurs (comptes de crédit) .
44,690	18			Sur comptes courants créanciers momentanément débiteurs
224	10			Intérêts débiteurs sur comptes de virements et de chèques
				b. Sur autres créances et placements.
				De créances sans engagements par lettre de change (cédules):
				Intérêts et commissions perçus 584,096. 40
				Réescompte de l'exercice précédent à 4¾ % . . . . . 186,820. —
				770,916. 40
				A déduire: Réescompte au 31 décembre 1905 à 4¾ % 174,615. 65
596,300	75			
				De placements hypothécaires de toute nature:
				Intérêts perçus 236,672. 60
				Intérêts échus et non perçus à la fin de l'exercice 95,055. 45
				Prorata d'intérêts au 31 décembre 1905 78,731. —
				410,459. 05
				A déduire: Prorata d'intérêts, intérêts échus et non perçus de l'exercice précéd. 201,901. 60
208,557	45			
				D'effets publics:
				Intérêts perçus sur les fonds publics propres 364,581. 51
				Bénéfice sur les cours des fonds publics propres 412,782. 75
				Intérêts sur titres constituant le fonds de réserve statutaire . . . . . 126,000. —
				903,364. 26
				Commissions, etc., sur l'achat et la vente pour compte de tiers 38,596. 76
941,961	02	2,737,808	40	
				III. Produit des immeubles.
20,000	—			De l'hôtel de la banque . . . . .
12,151	18			D'autres propriétés foncières . . . . .
10,390	20	42,541	38	Bénéfice sur ventes d'immeubles en liquidation . . .
				IV. Droits et indemnités.
		42,425	46	Droits de garde et gestion sur dépôts de titres et objets de valeur, etc. . . . .
				V. Produits divers.
1,755	10			Bénéfice sur participations . . . . .
3,660	85	5,415	95	Agio sur billets de banque étrangers, primes . . .
				VI. Rentrées d'anciennes créances amorties.
7,728	55			Sur effets escomptés sur la Suisse . . . . .
20,559	85			„ papier commercial . . . . .
3,029	—			„ effets sous nantissement . . . . .
1,721	80			„ créances sans engagement par lettre de change .
3,386	49			„ comptes courants débiteurs . . . . .
14	60	36,440	29	„ créances hypothécaires . . . . .
		4,071,854	09	

Annexe au compte de profits et pertes de la Banque cantonale vaudoise à Lausanne pour l'exercice 1905.

Répartition statutaire des bénéfices
(article 54 des statuts).

Lorsque le bilan de la banque est définitivement arrêté par le conseil général, il est payé aux actionnaires, si le résultat le permet, un intérêt de 4 %, soit fr. 20 par action.

Le surplus des bénéfices acquis est réparti comme suit:

a. Au fonds de réserve ordinaire, tant qu'il n'a pas atteint le chiffre de fr. 4,000,000, et aux réserves spéciales une somme pouvant aller du 5 au 50 pour cent.

b. Au personnel, une somme pouvant aller du 5 au 10 pour cent. Elle se répartit au prorata des traitements fixes entre les membres du conseil d'administration et les employés du siège central.

Aux actionnaires, le solde, à titre de superdividende.

c.

Les bénéfices de l'exercice 1905 s'élèvent à . . . . . fr. 858,000. —

Le conseil général de notre établissement, dans sa séance du 2 mars 1906, a décidé de les répartir comme suit:

Dividende 4 % soit fr. 20 sur 24,000 actions	fr. 480,000. —
Superdividende 2,40 % soit fr. 12 sur 24,000 actions	„ 288,000. —
A la réserve statutaire	„ 50,000. —
Au personnel	„ 40,000. —
	fr. 858,000. —

B. 26.

Bilan annuel
de la Banque cantonale vaudoise à Lausanne et ses agences
au 31 décembre 1905.

(Sauf ratification statutaire.)

Actif.

				I. Caisse.
		4,800,000	—	Couverture des billets, en espèces ayant cours légal.
		7,300	—	Chambre de compensation, compte *A*.
		776,270	—	Autres valeurs en espèces ayant cours légal.
		5,583,570	—	*Encaisse légale.*
		218,300	—	Propres billets (voir annexe n° 1).
		178,000	—	Billets des autres banques d'émission suisses.
		287,837	17	Chambre de compensation, compte *B*.
		32,976	50	Billets étrangers.
6,306,832	75	6,149	08	Monnaies d'appoint et monnaies étrangères.
				II. Créances à courte échéance. (Disponibles au plus tard dans les 8 jours.)
		138,569	24	Banques d'émission suisses, comptes débiteurs.
		1,502,293	04	Correspondants débiteurs.
		1,414,907	45	Comptes courants entre la banque principale et ses agences.
				Divers:
				456,682. 92 Coupons.
				170,089. 30 Valeurs en commission.
3,719,623	10	664,013	37	37,241. 15 Formules timbrées.
				III. Créances sur effets de change.
				Effets escomptés sur la Suisse:
				4,154,160. 15 échus dans les 30 jours.
				3,293,200. 75 „ entre 31 et 60 „
				3,145,499. 60 „ „ 61 et 90 „
		12,536,429	—	1,943,628. 50 „ après 90 „
				Papier commercial:
				Suisse — Etranger
				3,133,963. 85 échus dans les 30 jours — 17,591. 10
				3,123,621. 72 „ entre 31 et 60 „ — 21,681. 80
				1,725,633. 20 „ „ 61 et 90 „ — 9,709. —
				329,021. 90 „ après 90 „ — 2,155. 20
		8,363,377	77	8,312,240. 67 — 51,137. 10
				Avances sur nantissement:
				1,405,110. — échus dans les 30 jours.
				1,237,277. 50 „ entre 31 et 60 „
				1,219,795. — „ „ 61 et 90 „
		5,175,364	50	1,313,182. — „ après 90 „
26,940,554	65	865,383	38	Effets à l'encaissement.
				IV. Autres créances à terme. (Disponibles après 8 jours.)
		23,263,092	84	Comptes courants débiteurs avec crédit couvert.
		555,470	38	Comptes courants, créanciers momentanément débiteurs.
		11,720,348	—	Créances sans engagement par lettre de change, avec garantie.
40,460,696	12	4,921,784	90	Créances hypothécaires de toutes sortes.
				V. Placements à terme indéfini.
		1,194,894	—	Actions } suivant inventaire. (voir annexe n° 2)
		8,708,568	80	Obligations } suivant inventaire. (voir annexe n° 2)
		3,600,000	—	Obligations constituant le fonds de réserve statutaire } suivant inventaire. (voir annexe n° 2)
		13,503,462	80	*Effets publics.*
		206,123	42	Immeubles en liquidation.
15,838,166	33	2,128,580	11	Liquidations et soldes (en souffrance).
				VII. Placements fixes.
		512,873	02	Hôtel de la banque.
		2,000	—	Mobilier de la banque.
523,815	72	8,942	70	Divers: (Mobilier non destiné à l'usage de la banque).
				VIII. Comptes d'ordre.
173,786	45			Prorata d'intérêts sur articles de l'actif (voir détail au compte de profits et pertes).
93,963,475	12			

Passif.

				I. Emission de billets.
		11,781,700	—	Billets en circulation } (voir annexe n° 1)
		218,300	—	Propres billets en caisse } (voir annexe n° 1)
				12,000,000 —
				II. Engagements à courte échéance. (Remboursables au plus tard dans les 8 jours.)
		161,502	35	Comptes de virements et de chèques
		100,818	65	Banques d'émission suisses, comptes créanciers
		1,218,028	66	Correspondants créanciers
		21,079,018	85	Comptes courants créanciers (voir annexe n° 3)
		620,749	—	Comptes courants débiteurs, momentanément créanciers
		580,521	01	Consignations juridiques
		75,635	—	Intérêts et coupons échus et non perçus
		5,559	—	Intérêts et dividendes échus et non encaissés
				Divers:
		49,016	10	Coupons
		42,182	60	Valeurs en commission
		40,000	—	Tantièmes
				23,973,031 22
				IV. Autres engagements à terme. (Avec terme de remboursement dépassant 8 jours.)
		15,672,246	75	Certificats de dépôts à terme échus ou dont le remboursement peut être exigé dans le courant de l'année prochaine
		23,284,100	—	Certificats de dépôts à terme dont le remboursement ne peut être exigé dans le courant de l'année prochaine
				38,956,346 75
				V. Comptes d'ordre.
		1,500,000	—	Réserve pour pertes éventuelles
		338,074	75	Réescompte sur articles de l'actif } (voir détail dans le compte de profits et pertes)
		778,022	40	Prorata d'intérêts sur articles du passif } (voir détail dans le compte de profits et pertes)
		768,000	—	Bénéfice net de l'exercice 1905 réparti aux actions
				3,384,097 15
				VI. Fonds propres.
		12,000,000	—	Capital versé
		3,650,000	—	Fonds de réserve statutaire (y compris l'allocation de 1905
				15,650,000 —
				93,963,475 12

Annexes au bilan annuel de la Banque cantonal vaudoise à Lausanne au 31 décembre 1905.

Annexe n° 1. Etat des billets de banque au 31 décembre 1905.

			Emission	En caisse	En circulation
2,500	billets de fr.	1000 =	fr. 2,500,000	136,000	2,364,000
3,000	„ „ „	500 =	„ 1,500,000	18,000	1,482,000
60,000	„ „ „	100 =	„ 6,000,000	40,900	5,959,100
40,000	„ „ „	50 =	„ 2,000,000	23,400	1,976,600
105.500	billets		fr. 12,000,000	218,300	11,781,700

Annexe n° 3. Comptes courants créanciers.

L'article 29 des statuts, 2me alinéa, est ainsi conçu:
„Pour le paiement des sommes excédant fr. 10,000, un avis préalable peut être exigé."
Les comptes courants créanciers se répartissent en:

a.	4,294 comptes avec un avoir au-dessous de fr. 10,000	fr. 6,188,512. 90
	309 comptes avec un avoir au-dessus de fr. 10,000, à fr. 10,000 par compte fr. 3,090,000, comptes avec conditions spéciales	„ 3,090,000. —
	Remboursables dans tous les cas dans les 8 jours	fr. 9,278,512. 90
b.	309 comptes avec un avoir au-dessus de fr. 10,000, remboursables éventuellement après 8 jours	„ 11,800,505. 95
	Remboursables dans la règle dans les 8 jours	fr. 21,079,018. 85

Annexe n° 4. Consignations judiciaires.

Les comptes de dépôts en consignation se répartissent en:

a.	588 comptes avec un avoir au-dessous de fr. 5000	fr. 250,365. 92
	24 comptes avec un avoir au-dessus de fr. 5000, à fr. 5000 par compte	„ 120,000. —
	Remboursables dans tous les cas dans les 8 jours	fr. 370,365. 92
b.	24 comptes avec un avoir au-dessus de fr. 5000, remboursables éventuellement après 8 jours	„ 210,155. 09
	Remboursables dans la règle dans les 8 jours	fr. 580,521. 01

Annexe n° 5. Réserve temporaire pour pertes de cours.

Etat de la réserve au 31 décembre 1904	fr. 310,000. —
Emploi en 1905	„ 310,000. —

Annexe n° 2 (Inventaire des titres) voir page 660.

Annexe n° 2. Inventaire des titres au 31 décembre 1905.

Nombre	Taux	Désignation des titres	Nominal	Cours	Sommes		Total	
		I. Obligations.						
4,890	3½ %	Oblig. Suisse, Emprunt des chemins de fer 1899 [1]. . . . . Fr.	4,890,000	99	4,841,100	—		
221	4 %	Oblig. Suisse, Emprunt des chemins de fer 1901	165,750	100	165,750	—		
480	3½, 3¾, 3 %	Oblig. Suisse, Emprunt des chemins de fer 1903, différé.	240,000	95	228,000	—		
180	3 %	Oblig. Suisse, Emprunt des chemins de fer 1903	90,000	93	83,700	—		
10	3½ %	Oblig. Bâle-Ville, Emprunt 1903 .	10,000	98	9,800	—		
61	3½ %	„ Bâle-Campagne, „ 1905 .	61,000	96	58,560	—		
760	3½ %	„ Vaud, „ 1888 .	380,000	98	372,400	—		
27	3¾ %	„ „ „ 1903 .	135,000	100	135,000	—		
11	3 %	„ Français, Rente perpétuelle	400,000	99	396,000	—		
16	4 %	„ Russe, Emprunt or 1902 M.	29,000	123/84	29,962	80		
180	4½ %	„ „ „ „ 1905 „	180,000	123/90	199,260	—		
50	3 %	„ Allemand, consolidé „	100,000	123/89	109,470	—		
117	3 %	„ Prussien, „ „	100,000	123/89	109,470	—		
18	2½ %	„ Anglais, „ £	10,400	25/88½	230,100	—		
2	4½ %	„ Japonais, Ire Série, 1905 „	1,000	25/95	23,750	—		
14	4 %	„ „ libéré, 1905 Fr.	7,000	89	6,230	—		
40	4 %	„ „ non libéré 1905 .	20,000	89	4,000	—		
29	4 %	„ Mexicain, Emprunt or 1904 $	14,500	5/94	68,150	—		
16	3½ %	„ Ville de Bienne . . Fr.	8,000	94	7,520	—		
981	3½ %	„ „ „ Châtelard (Montreux) 1893 . .	490,500	95	465,975	—		
28	3¾ %	„ „ „ Chaux-de-Fonds 1905	28,000	98	27,440	—		
82	3½ %	„ „ „ Lausanne 1892 .	41,000	96	39,360	—		
473	3½ %	„ „ „ „ 1902 .	236,500	96	227,040	—		
2	3¾ %	„ „ „ Morges 1904 . .	2,000	100	2,000	—		
35	3½ %	„ „ „ St-Gall 1903 . .	35,000	96	33,600	—		
134	4½ %	„ „ „ Vevey-Montreux (emprunt des 7 communes . .	67,000	100	67,000	—		
145	3½ %	„ „ „ Yverdon	145,000	95	137,750	—		
178	3½ %	„ „ „ Zurich	140,000	96	134,400	—		
171	3½ %	„ „ „ Christiania 1903 .	85,500	90	76,950	—		
800	4 %	„ Chemin de fer Apples-L'Isle	400,000	25	100,000	—		
2,000	4 %	„ Chemin de fer Bière-Apples-Morges	1,000,000	25	250,000	—		
97	4¼ %	„ Chemin de fer central vaudois	97,000	100	97,000	—		
878	4 %	„ Chemin de fer Lausanne-Echallens	439,000	100	439,000	—		
137	3½ %	„ Chemin de fer Jura-Simplon 1894	68,500	à Fr. 493	67,541	—		
55	4½ %	„ Chemin de fer Vevey-Chardonne-Pélerin	27,500	100	27,500	—		
13,318	titres	A reporter .			9,270,778	80		
13,318	titres	Report .			9,270,778	80		
305	4¼ %	Oblig. Auboune, Société électrique.	152,500	98	149,450	—		
28	4¼ %	„ Avançon, Forces motrices	14,000	100	14,000	—		
259	5 %	„ Avançon, Forces motrices	129,500	100	129,500	—		
91	3½ %	„ Crédit Foncier vaudois 1889 . . .	83,500	96	80,160	—		
12	3¾ %	„ Crédit Foncier vaudois	12,000	99	11,880	—		
200	3¾ %	„ Crédit Foncier vaudois 1905 . . .	200,000	99	198,000	—		
7	4½ %	„ Société des Chocolats F. L. Cailler . .	3,500	100	3,500	—		
3,103	4¼ %	„ Joux-Orbe, Forces motrices	1,551,500	100	1,551,500	—		
30	4 %	„ Gryon, Société électrique.	15,000	95	14,250	—		
260	4 %	„ Navigation sur le lac de Lugano	260,000	100	260,000	—		
52	4½ %	„ Pasta Hoirie (Monte Generoso)	52,000	100	52,000	—		
48	—	„ Panama, Bons à lots	19,200	à Fr. 100	4,800	—		
467	4 %	„ Société romande d'électricité.	233,500	100	233,500	—		
309	4 %	„ Tramways Lausannois	154,500	100	154,500	—		
16	—	„ Fort-Wayne Gas $	16,000	5/45	36,000	—		
72	—	„ Lafayette Gas . „	72,000	5/35	126,000	—		
15	—	„ Logansport Gas . „	15,000	5/25	18,750	—	12,308,568	80
		II. Actions.						
586		Actions Crédit Foncier vaudois . . Fr.		670	392,620	—		
651		„ Genève-Veyrier .		550	358,050	—		
29		„ Grande Brasserie et Beauregard . .		470	13,630	—		
546		„ Joux-Orbe, Forces motrices . . .		560	305,760	—		
48		„ Maison moderne .		450	21,600	—		
52		„ Société romande d'électricité (ordinaires) . . .		420	21,840	—		
6		„ Société romande d'électricité (privilégiées) . . .		600	3,600	—		
84		„ Wagons-Lits (ordinaires) . . .		340	28,560	—		
1,936		„ Titres divers . .		—	49,234	—	1,194,894	—
22,530	titres						13,503,462	80

[1] De ces titres fr. 3,600,000 forment la „Réserve statutaire".

Annoncen-Pacht: **Rudolf Mosse, Zürich, Bern etc.**

Privat-Anzeigen. — Annonces non officielles.

Régie des annonces: **Rodolphe Mosse, Zurich, Berne, etc.**

Schweizerische
Lokomotiv- & Maschinenfabrik
Winterthur
Abteilung Motorenbau

Gasmotoren „WINTERTHUR"

neuester Konstruktion mit dem bewährten

Gaserzeuger „S. L. M."

[98] liefern

die billigste Betriebskraft

A. Welti-Furrer, Zürich I,
Bärengasse 3. — Telephon 4726.
Internat. Möbeltransport und Spedition.
Lagerhaus. — Camionnage. (2463;)

Elektrische Strassenbahn Zürich-Oerlikon-Seebach

Die Aktionäre werden hiemit zur

ordentlichen Generalversammlung

auf **Mittwoch, den 25. April 1906,** vormittags 10 Uhr, in die Brauerei Oerlikon in **Oerlikon** eingeladen.

Traktanden:

1) Protokoll.
2) Abnahme von Bericht und Rechnung pro 1905 und Decharge-Erteilung an den Verwaltungsrat.
3) Beschlussfassung über die Verwendung des Reingewinns.
4) Ergänzungswahlen in den Verwaltungsrat.
5) Wahl der Rechnungsrevisoren und Suppleanten.

Bericht und Rechnung können von den Aktionären vom 19. April an auf dem Bureau in Oerlikon und im Depot der Herren Kienast & Bäuerlein beim «Central» in Zürich bezogen werden. Die übrigen zur Behandlung kommenden Akten liegen von genanntem Tage an im Bureau in Oerlikon zur Einsicht auf.

Die Stimmkarten können vom 21. April an gegen Aktienausweis ebenfalls auf dem Bureau in Oerlikon und im Depot der Herren Kienast & Bäuerlein beim «Central» in Zürich bezogen werden. (911:)

Oerlikon, den 10. April 1906.

Der Verwaltungsrat.

Favre & Cie.
Zürich

Asphalt- u. Beton-Baugeschäft

[294] **Spezialität:**
Feuerfeste Bauten in armiertem Beton
Erstellung ganzer Fabrikanlagen

Inserate für das «Schweizerische Handelsamtsblatt» sind ausschliesslich zu adressieren an ***Rudolf Mosse*** in **Zürich, Bern, Basel, St. Gallen, Schaffhausen** etc.

Buchdruckerei H. JENT in Bern. — Imprimerie H. JENT, à Berne.